



# ADMISSION

## ➤ 1. Admission sur titre (bac+2, bac+3)

### Admission en 3<sup>ème</sup> année (pour les bac+2)

Diplôme obtenu (ou en voie d'obtention, préciser la date des résultats) : .....

- Bac+2**
- BTS : type .....
  - DUT : type .....
  - L2 / DEUG : type .....
  - Autre (préciser) .....

**Classe préparatoire :**  Littéraire  Scientifique

Nom et adresse de l'établissement fréquenté en 2011/2012 : .....  
.....

### Admission en 4<sup>ème</sup> année (pour les bac+3)

**Admission parallèle** (*réservée aux bac+3 commerce, économie, gestion*)

**Programme double compétence** (*pour les bac+3 issus de filières scientifiques, littéraires, sciences humaines, juridiques, techniques ou artistiques...*)

Diplôme obtenu (ou en voie d'obtention, préciser la date des résultats) : .....

- Licence**
- AES ..... **Bac+3 / Bachelor**
  - Sciences économiques .....  Ecole de commerce .....
  - LEA .....  Autre (préciser) .....

**Licence professionnelle / L3** (commerce, économie, gestion) (préciser) .....

Nom et adresse de l'établissement fréquenté en 2011/2012 : .....  
.....

**Pour toute question concernant votre niveau d'admission en 1<sup>ère</sup> ou en 2<sup>ème</sup> année,  
contactez le Département concours au 01 64 62 62 46**

## ➤ 2. Admission après CPGE (admission en 3<sup>ème</sup> année)

Je suis en 2<sup>ème</sup> année de CPGE

Voie :  Scientifique  Economique  Technologique

Nom et adresse de l'établissement fréquenté en 2011/2012 : .....  
.....

1.  Je choisis de passer l'intégralité des épreuves du concours de l'ESM-A (écrits et oraux)

**OU**

2.  Je choisis, sur présentation de mon admissibilité à l'une des Ecoles participant aux banques d'épreuves communes (BCE ou ECRICOME), **de passer uniquement les épreuves orales** de l'ESM-A. J'apporterai la preuve de mon admissibilité lors des oraux de la session choisie.

# CHOIX DE LA SESSION

Quelle que soit votre formation d'origine (bac+2, bac+3 ou classes préparatoires), choisissez une session de concours parmi les six présentées ci-dessous (pour une rentrée en octobre 2012).

## ➤ Choix de la date d'épreuves (1 seule session à cocher)

### Epreuves écrites et orales

**Dossier à retourner avant le  
(cachet de la poste faisant foi)**

<input type="checkbox"/> Session 1	Semaine du 12 au 16 mars 2012	Jeudi 1 <sup>er</sup> mars 2012
<input type="checkbox"/> Session 2	Semaine du 2 au 6 avril 2012	Jeudi 22 mars 2012
<input type="checkbox"/> Session 3	Semaine du 23 au 27 avril 2012	Jeudi 12 avril 2012
<input type="checkbox"/> Session 4	Semaine du 29 mai au 1 <sup>er</sup> juin 2012	Lundi 14 mai 2012
<input type="checkbox"/> Session 5	Semaine du 18 au 22 juin 2012	Jeudi 7 juin 2012
<input type="checkbox"/> Session 6	Semaine du 17 au 21 septembre 2012	Lundi 10 septembre 2012

Rentrée de janvier 2013    Semaine du 10 au 14 décembre 2012    Jeudi 29 novembre 2012

*Cette session est organisée pour permettre aux étudiants d'intégrer le Programme Grande École en janvier 2013.*

*Pour en savoir plus sur les modalités de cette rentrée, veuillez contacter le département Communication et concours au 01 64 62 62 46.*

## ➤ Candidature multiple

Les candidats souhaitant postuler à plusieurs écoles du Groupe HEMA peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel (45€ par école au lieu de 72€).

• Le candidat remplira un dossier pour chaque école et indiquera son choix du lieu de passage des épreuves écrites et orales.

### **Choix d'une double candidature**

Je choisis de postuler à la même session à : (cochez la case correspondante)

l'ESM-A MLV/Paris et :

l'EMA Vendée     l'ESM-A Campus Chartres

### **Choix du lieu des épreuves écrites**

Je passerai mes épreuves écrites à : (cochez la case correspondante)

l'ESM-A MLV/Paris     l'EMA Vendée

l'ESM-A Campus Chartres

• Le candidat remplira un dossier pour chaque école.

• Le candidat choisira de passer les épreuves écrites dans un seul établissement.

• Le candidat passera les épreuves orales dans chaque établissement auquel il a postulé, à deux dates différentes, suivant la session choisie.

**Votre choix de candidature multiple ne sera validé qu'à réception des dossiers de candidature dans chaque établissement (ESM-A MLV/Paris, EMA Vendée ou ESM-A Campus Chartres) et après paiement des frais de candidature ramenés à 45 € pour chaque dossier.**

• Afin de connaître préalablement les dates d'épreuves orales, nous vous invitons à contacter le service concours concerné :  
EMA Vendée au **02 51 40 80 20** ou ESM-A Campus Chartres au **02 37 91 65 15**.

• Pour une triple candidature, nous vous invitons à contacter l'ESM-A au **01 64 62 62 46**.

# QUESTIONNAIRE

Dans quel type d'entreprise désireriez-vous travailler (taille, activité...) ? .....

Quelle mission souhaiteriez-vous vous voir confier ? .....

Avez-vous un projet professionnel au terme de vos études ? .....

Comment avez-vous connu l'ESM-A ?

.....  
.....  
.....

Si par Internet, quel mot-clé avez-vous saisi ?

.....  
.....

Quels autres concours présentez-vous cette année et à quelles dates ? :.....  
.....  
.....

Quelles sont les trois raisons qui ont suscité votre intérêt pour l'ESM-A ?

1. ....  
2. ....  
3. ....

Et celles qui vous ont décidé à vous présenter ?

1. ....  
2. ....  
3. ....

# Pièces à joindre

**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**

1. Le **présent dossier** dûment rempli et signé (photo collée ou agrafée),
2. Une photocopie d'une **pièce d'identité en cours de validité**,
3. Une photocopie du **Baccalauréat** et des **autres diplômes** obtenus,
4. La photocopie des **notes** obtenues au bac et durant les deux ou trois années après le bac,
5. Un **certificat de scolarité** du dernier établissement fréquenté,
6. Une **lettre de motivation** manuscrite sur une page,
7. Un **curriculum vitae** (sur une page) avec une **photo** collée en haut à droite,
8. Les **frais de candidature**, à régler par chèque, à l'ordre de GESCEP / ESM-A (joindre également une photocopie de ce chèque).

## Programme Grande École

**76 €** pour une candidature

**50 €** par candidat pour un envoi groupé de 3 candidatures minimum

**38 €** pour un candidat boursier, joindre l'attestation d'attribution définitive 2011-2012

**40 €** (épreuves orales uniquement) pour un candidat de prépa HEC admissible aux banques d'épreuves communes CCIP ou ECRICOME

**45 €** pour une candidature multiple (ce choix ne sera validé qu'après réception des dossiers accompagnés de leur règlement respectif)

*Cette somme restera acquise à l'ESM-A Marne La Vallée en cas de désistement.*

### Si vous souhaitez postuler :

à l'EMA Vendée,  
contactez le : **02 51 40 80 20**

à l'ESM-A Campus Chartres  
contactez le : **02 37 91 65 15**

Mme, Mlle, M. .... certifie l'exactitude des informations contenues dans le présent dossier et dans tous les documents joints et reconnaît que la somme correspondant aux frais de candidature restera acquise à l'ESM-A en cas de désistement quels que soit le motif et la date de ce dernier.

A ..... le .....

Signature du candidat :

Pour tout renseignement,  
contacter le département concours :

Tél. : 01 64 62 62 46

Fax : 01 64 62 63 65

Site Internet : <http://www.esm-a.eu>

E-Mail : [concours@esm-a.com](mailto:concours@esm-a.com)



## Dossier de candidature à retourner à :

(avec les pièces à joindre)

**ESM-A**

**DIRECTION DES ADMISSIONS**

**54-56 rue de la Maison rouge - Lognes**

**77437 MARNE LA VALLEE CEDEX 2**

Etablissement privé d'enseignement supérieur technique fondé en 1987



## Programme Grande École - 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année

### 1. DATES DE SESSION DE CONCOURS 2012

Les candidats choisissent une session parmi les six proposées ci-dessous pour une rentrée en octobre 2012. Une session supplémentaire est prévue pour une rentrée décalée en janvier 2013 (cursus intensif). Les étudiants devront alors rattraper les premiers cours. Le changement de session peut être accepté de manière exceptionnelle s'il est justifié. Il doit faire l'objet d'une demande écrite.

Numéro de session	Epreuves écrites et orales	Dossier de candidature à retourner avant le <i>(cachet de la poste faisant foi)</i>
Session 1	Semaine du 12 au 16 mars 2012	Jeudi 1 <sup>er</sup> mars 2012
Session 2	Semaine du 2 au 6 avril 2012	Jeudi 22 mars 2012
Session 3	Semaine du 23 au 27 avril 2012	Jeudi 12 avril 2012
Session 4	Semaine du 29 mai au 1 <sup>er</sup> juin 2012	Lundi 14 mai 2012
Session 5	Semaine du 18 au 22 juin 2012	Jeudi 7 juin 2012
Session 6	Semaine du 17 au 21 septembre 2012	Lundi 10 septembre 2012
Rentrée de janvier 2013	Semaine du 10 au 14 décembre 2012	Jeudi 29 novembre 2012

#### Résultats

Les résultats seront communiqués  
environ 1 semaine après la date d'entretien

#### Nombre de places (à titre indicatif)

160 places en 3 <sup>ème</sup> année	75 places en 4 <sup>ème</sup> année
---	--

L'inscription à l'ESM-A doit être effectuée dans les 8 jours suivant la réception des résultats d'admission.

### 2. DATES DE RENTREE ET DE DEBUT DES COURS

#### Calendrier liminaire 2012/2013

#### Journée de rentrée :

- Le mardi 25 septembre 2012

#### Début des cours :

- Le mercredi 26 septembre 2012  
(3<sup>ème</sup> année, 4<sup>ème</sup> année et 5<sup>ème</sup> année)

### 3. FRAIS

#### I. Frais acquittés par l'étudiant

##### Frais de candidature

Les frais de candidature permettent de financer une partie de l'organisation des épreuves écrites et orales du concours. En cas de désistement, ils ne sont pas remboursables.

• <b>Envoi simple</b> : .....	<b>76 €</b>
• Envoi groupé (3 candidatures minimum) : .....	50 €
• Boursier 2011-2012 : .....	38 €
• Candidat de <b>prépa HEC</b> ne passant que les oraux (admissible à une banque d'épreuves communes BCE ou Ecricome) : .....	40 €
• <b>Double candidat</b> à la même session (ESM-A MLV/Paris et EMA Vendée ou ESM-A Campus Chartres) .....	45 € par dossier

## 3. FRAIS

### I. Frais acquittés par l'étudiant (suite)

#### Frais d'inscription

Les frais d'inscription à l'école permettent de valider de manière définitive votre intégration à l'ESM-A et de réserver votre place. Ils permettent de financer une partie de la procédure d'inscription et de l'accompagnement professionnel. Ils sont uniquement remboursables en cas de non obtention du diplôme bac+2 ou bac+3 nécessaire à l'intégration au sein de l'ESM-A.

• Droits d'inscription annuels 3 <sup>ème</sup> année : .....	980 €
• Droits d'inscription annuels 4 <sup>ème</sup> année : .....	980 €
• Droits d'inscription annuels 5 <sup>ème</sup> année : .....	720 €

#### A prévoir également :

• Cotisation annuelle du Bureau des Elèves (BDE) : .....	47 €
• Cotisation Sécurité Sociale Etudiant obligatoire (tarif en vigueur en 2011) : .....	203 €

Tous les frais et cotisations sont indissociables. A défaut de l'ensemble des règlements, l'étudiant n'est pas considéré comme inscrit.

#### Report ou remboursement

Pour les étudiants qui n'obtiendraient pas leur diplôme bac+2 ou bac+3 après s'être inscrit à l'ESM-A, deux choix leur seront proposés : afin de repasser son diplôme, l'étudiant pourra, soit reporter son inscription à l'année suivante et réserver ainsi sa place, soit demander le remboursement de ses frais d'inscription (les droits d'inscription et la cotisation BDE seront alors intégralement remboursés).

### II. Frais acquittés par l'entreprise

#### Frais de formation

Les frais de fonctionnement de l'Ecole sont intégralement financés par l'entreprise d'accueil.

• Frais de formation mensuels 3 <sup>ème</sup> année : .....	745 € par mois (soit 8 195 € par an)
• Frais de formation mensuels 4 <sup>ème</sup> année : .....	765 € par mois (soit 8 415 € par an)
• Frais de formation mensuels 5 <sup>ème</sup> année : .....	785 € par mois (soit 4 710 € par an)

### III. Bourse

Pour les étudiants boursiers de l'éducation nationale de l'année 2011-2012, une bourse de la moitié des droits (frais de candidature, frais d'inscription et cotisation BDE) est prévue par l'ESM-A. Ainsi, pour les boursiers, les frais de candidature sont ramenés à 38 € (au lieu de 76€).

Les frais d'inscription, quant à eux, sont ramenés à 490 € en 3<sup>ème</sup> année (au lieu de 980 €), à 490 € en 4<sup>ème</sup> année (au lieu de 980 €) et à 360 € en 5<sup>ème</sup> année (au lieu de 720 €). Enfin, la cotisation BDE est ramenée à 23,50 € (au lieu de 47 €).

### IV. Avance sur l'honneur

Pour les étudiants ayant des difficultés financières, une procédure d'avance sur l'honneur peut être déclenchée. L'avance peut être accordée en fonction de différents critères, sachant qu'outre des résultats scolaires encourageants, il faut avoir été en alternance à l'ESM-A pendant au moins six mois.

